

SESSION 2024

CAPES ET CAFEP
Concours externe

Section
DOCUMENTATION

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires en sciences de l'information et de la communication des candidats.

*À partir d'un ou plusieurs extraits de texte(s) d'un même auteur, le candidat propose une problématique, une analyse et une mise en discussion en mobilisant ses savoirs scientifiques.
Il s'attache à montrer en quoi la thématique retenue renvoie à la réalité du contexte scolaire du système éducatif français contemporain et des missions du professeur documentaliste.
Il peut le cas échéant s'appuyer sur son expérience professionnelle et/ou ses observations de situations professionnelles.*

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de la calculatrice est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPES EXTERNE DOCUMENTATION

► Concours externe du CAPES de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 0 8 0 E	1 0 1	9 3 1 1

► Concours externe du CAFEP/CAPES de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B F	0 0 8 0 E	1 0 1	9 3 1 1

Extrait n°1

CORDIER, Anne, « Et si on enseignait l'incertitude pour construire une culture de l'information ? », *Communication et organisation* [En ligne], 42 | 2012, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 10 août 2023. Disponible à l'adresse :

<https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3851>. Extrait.

(...) Il s'agit pourtant de conférer à l'individu une culture de l'information, l'encourageant à se positionner de manière efficiente face à l'instabilité des contextes...

Il s'agit de former les esprits à cette dimension de l'imprévu, de l'imprévisible, non comme un élément susceptible d'être dangereux mais simplement comme un élément intrinsèque de l'utilisation de l'outil numérique. C'est la notion de prise de risque dans l'activité d'information, et donc de nécessité d'un regard critique permanent, qui est finalement prise en charge dans ce cas. L'émancipation de l'individu, confronté à un environnement informationnel complexe, passe par une centration sur les processus cognitifs mis en œuvre lors d'une recherche d'information, permettant à l'individu de conscientiser sa démarche et ses produits cognitifs.

Extrait n°2

CORDIER, Anne. Chapitre 2. La palette des émotions In : *Grandir informés : Les pratiques informationnelles des enfants, adolescents et jeunes adultes*. C et F éditions, Les enfants du numérique, 2023. Extrait pp.35-36.

La charge émotionnelle liée à l'activité informationnelle est une ressource pour l'apprentissage, une ressource levier lorsque le plaisir ressenti est tel qu'il fait fructifier la motivation voire la persévérance face aux difficultés inhérentes à une recherche d'information. Mais, elle est également une ressource obstacle lorsque l'effroi ou la peur font écran à toute appréhension cognitive rationalisée du phénomène informationnel. Pour accompagner au mieux les enfants et adolescents dans leurs pratiques d'information, il est dès lors indispensable de prendre le temps de créer un espace de dialogue qui soit avant tout l'occasion de faire verbaliser les émotions. Sur la base de la connaissance de ces ressorts émotionnels pourra véritablement se mettre en place une démarche de médiation et de formation qui soit véritablement complète.

Cela suppose aussi de reconnaître pleinement l'expérience informationnelle vécue par l'autre. Pas en évaluant ses « bonnes pratiques » en matière d'information, mais en cherchant à comprendre de quoi est constituée son expérience, ce qui le pousse à exploiter tel objet pour s'informer, ce qui le conduit à rechercher ou au contraire à mettre à distance telle information ou tel média potentiel. La compréhension de ses pratiques comme de ses appréhensions émotionnelles constitue un levier de développement des connaissances, car une fois la glace brisée vient le temps de co-construction de sens et de savoir, où les explicitations relatives à l'information elle-même, mais aussi et surtout à ses processus de fabrication et de diffusion, peuvent être abordées, de façon rationalisée. On sort alors ensemble de l'émotion proprement dite pour aller vers l'information et l'éducation aux médias et à l'information.

